

COLLOQUE INTERNATIONAL DE LIBREVILLE

« Regards croisés sur le développement en Afrique »

7^{ème} édition

Libreville, 26-27-28 mars 2020

Sous la présidence du Professeur
Adda BENSLIMANE



THEME 2020

La confiance en débat dans les Organisations

Organisé par



Avec le soutien scientifique de



et le partenariat de



Au cœur des sociétés humaines, la question de la confiance occupe une place centrale, tant dans la petite unité sociale (qu'est la famille) que dans les Organisations publiques ou privées. De manière stricto sensu, la confiance – sentiment de sécurité et d'assurance – stimule l'attitude d'un individu à se fier à un tiers ou à une institution. Face à une situation ou à une opération, c'est cette posture qui conduit, un être humain, à s'abandonner à la bienveillance et à la bonne foi d'un tiers.

Pour coopérer, les acteurs doivent établir un climat permettant l'effectivité des relations. Dans cette perspective, la confiance est un élément primordial dans l'appréhension de la construction des relations entre les acteurs et les organisations.

Historiquement, la question de la confiance apparaît dans les travaux du psychologue Deutsch (1958). Par la suite, les recherches en sciences humaines vont – à l'aune des problèmes de coopération – s'emparer de la question de la confiance pour éclairer les problématiques inter-organisationnelles (Bidault et Jarillo, 1995 ; Sako, 1998). La profusion des angles d'analyse (Williamson, 1985 ; Ring et Van de Ven, 1994 ; Hosmer, 1995 ; Lewicki et Bunker, 1996 ; Marchesnay, 1998 ; Pruvost, 2001 ; Lepers, 2003 ; Allouche et Amman, 1978 ; Filser, 1998 ; Teller, 1998 ; Servet, 1994 ; Estades, 1996 ; Gomez et Marion, 1995 ; Akrouf, 2004 ; Reitter et Ramanantsoa, 1992 ; Mercanti-Guérin, 2015), liée à cette thématique atemporelle, permet à Plane (2015), évoquant le néo-management du 21ème siècle, d'établir la confiance comme mot d'ordre en matière de coordination. Quelques travaux ont même tenté de la modéliser, ceux notamment de Schilke et Cook (2013), Ring et Van de Ven (1984).

I. Contexte et problématique

Pays en transition, émergents ou développés, la question de la confiance rythme les rapports ; elle est partout. Sa manifestation, liée à la configuration des espaces humains, prend des sens différents selon les champs disciplinaires, les contextes, la culture ou les modes de constructions des coopérations et des coordinations.

Avec les événements ponctuant les mutations des Organisations, la complexification des relations entame la certitude et engendre la méfiance des acteurs. Ces derniers sont contraints par les transformations technologiques, institutionnelles et marchandes des sociétés humaines.

Dans l'hémisphère nord, les années 1973-1976 et 2007-2010 ont été marquées par de fortes crises. Ces situations ont entraîné l'émanation de sentiments de méfiance et de défiance.

En ce qui concerne les pays du Sud, en transition institutionnelle, les environnements sont constamment marqués par un déficit démocratique altérant les rapports entre les acteurs et générant des formes de résilience.

Le capital institutionnel se voit alors suppléé par un système de coordination et de coopération, fondé sur l'entraide et fluidifié par une forme de confiance qui privilégie les relations communautaires. Nous avons les exemples des modes d'organisation des peuples Bamiléké, Kabyle et Peul.

Toutes ces dynamiques, à partir des analyses développées par la littérature pluridisciplinaire (Sociologie, Economie, Socio-économie, Psychologie, Anthropologie, Philosophie et Sciences de gestion), ouvrent des voies qui indiquent l'existence de typologies de la confiance (Simmel, 1908 ; Zucker, 1986 ; Greiff, 1994 ; Bigley et Pearce, 1998 ; Luhmann, 2000).

En effet, la multiplicité des causes fait apparaître différentes origines de la confiance. Dans une approche comparative, Fukuyama (1995) et Putnam (1995, 2000, 2002) évoquent les normes, la culture, les valeurs sociales et les habitudes, comme éléments favorisant des coopérations nécessaires à l'expansion des Organisations. Ces fondements permettent de distinguer les pays à haute confiance (Allemagne et Japon), des pays à basse et faible confiance.

Alors que dans l'hémisphère Nord, les Organisations sont engagées dans une quête de réduction de l'incertitude ambiante, les pays en transition institutionnelle font face à des dynamiques géo-ethniques nourries par l'absence d'institutions formelles stables et fortes, et voient naître des forces à résilience violente.

Ces particularismes assurent d'une part la survie des Organisations, sur la base de leurs spécificités techniques, culturelles et organisationnelles et, d'autre part, constituent des freins au développement industrialisant des Organisations.

En Afrique, la thématique de la confiance, d'une actualité pesante, se pose alors en termes de défi au moment où des rejets des ordres établis s'observent à travers le continent. La « démocratescence¹ » perdurant, les tensions se développent – sur fond de crise – dans des contextes où la transparence est souvent mise en avant comme raison de divergences, avec des effets sur le climat des affaires.

Malgré l'institutionnalisation de la confiance sous des « formes contractuelles », la désillusion ambiante – sur ce sujet – est le signe de la liquéfaction d'un sentiment éprouvé par la poursuite des intérêts particuliers des responsables publics, la collusion entre les mondes politique et des affaires.

Ces réalités, de nature à révéler la fragilité des environnements des établissements humains, suscitent des interrogations sur la capacité de réaction des Institutions face à la méfiance et à la défiance des clients, usagers et citoyens en prise avec des dynamiques sociales nouvelles.

Force est de constater que la restauration et le maintien de la confiance font face aux défis suivants :

- La vertu ;
- L'éducation ;
- Le développement territorial ;
- Le développement numérique ;
- La préservation de l'environnement ;
- L'accompagnement de l'entrepreneuriat ;
- L'innovation managériale et entrepreneuriale
- La gestion des ressources humaines et des retraités ;
- La gouvernance (privée, publique, hospitalière, universitaire).

Face à toutes ces nécessités, les institutionnels, les praticiens et les chercheurs – intéressés par la typologie de la confiance – s'emploient à l'établir pour les uns, et à apporter des explications de son expression pour les autres.

En ce qui concerne les politiques et les praticiens, ils développent des promesses en termes de bénéfice social et de qualité. Pour ce qui est de la Communauté scientifique, elle considère la confiance comme un instrument d'analyse du fonctionnement de l'Organisation.

La 7^{ème} édition du Colloque International de Libreville (CIL-2020) doit permettre de rendre compte de la problématique de la confiance et des mutations sociale et entrepreneuriale. Réunir ces différents acteurs, c'est croiser les politiques, les savoirs et les connaissances en vue de décrire les particularités et sonder les particularismes. En d'autres termes, ce colloque ouvre la porte à la compréhension des récents développements sur la confiance. La perspective internationale du Colloque de Libreville a pour objectif de croiser les expériences et modèles éprouvés dans différents pays et organisations, à partir du moment où ils scrutent – à travers la perméabilité intra-disciplinaire des sciences humaines – les différentes formes de la confiance.

¹ Etape qui succède au monopartisme et précède le niveau de maturité démocratique

II. Thématiques

Les propositions de communication pourront emprunter plusieurs axes issus de la thématique générale. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive :

1. Confiance et RSE
2. Confiance et GRH
3. Confiance et contrats
4. Confiance et coopération
5. Confiance et e-commerce
6. Management et confiance
7. Confiance et transparence
8. Confiance et entrepreneuriat
9. Outils de gestion et confiance
10. Confiance et parties prenantes
11. Confiance, instrument d'analyse
12. Confiance, Marchés et Marketing
13. Confiance au travail et performance
14. Confiance et gouvernance universitaire
15. Confiance et relations inter-organisationnelles
16. Confiance-transparence et performance des Organisations
17. Confiance, transparence et mise en œuvre des politiques publiques
18. Confiance, facteur de résilience dans les politiques de formation, d'éducation et de recherche

III. Soumissions des intentions de communication, format, calendrier

III.1 Propositions de Communication

Les propositions sont à soumettre en 20 pages (maximum) précisant la justification du sujet, la problématique générale, le positionnement théorique, les principales méthodes et les éventuels résultats ainsi que les principaux éléments bibliographiques.

III.2 Format des propositions de communication

Le format exigé contiendra deux parties.

- La première partie est constituée par la première page qui doit contenir :
 - titre du papier (Calibri, corps 16, centré) ;
 - prénom(s) et nom(s) de l'auteur ou des auteurs (Calibri, corps 12, centré) ;
 - affiliation de l'auteur (Calibri, corps 11, centré) ;
 - e-mail de l'auteur (centré) ;
 - résumé (150 mots maximum) et mots clés.

Cette page sera détachée du document pour assurer l'anonymat de l'évaluation.

- La deuxième partie, constituée par le texte relatif à la proposition de communication, doit contenir le texte de la communication qui ne devrait pas dépasser 20 pages, y compris les références bibliographiques et les annexes en tenant compte des normes suivantes :
 - titre du papier (Calibri, corps 16, Gras, centré) ;
 - corps du texte (Calibri, corps 12) ;
 - marge 2,5 cm de chaque côté ;
 - interligne simple ;
 - pagination à droite en bas.

Normes : Les titres et sous-titres doivent être en gras, sur une ligne séparée, en majuscules pour les titres de 1er niveau. La page de titre doit apparaître sur une page séparée du corps du texte en indiquant le titre, nom de l'auteur + 5 mots clés. Faire figurer sur cette page : organisme ou université d'affiliation, adresse postale, téléphone, adresse électronique.

III.3 Publications

Les meilleurs papiers présentés lors du CIL2020 seront proposés à publication aux conditions d'évaluation d'une revue partenaire.

IV. Atelier Doctoral, Prix Master SHS

IV.1 Atelier Doctoral

Les travaux pour présentation aux ateliers doctoraux doivent être envoyés **le 31 janvier 2020** au plus tard, sous forme d'un texte d'une vingtaine de pages (40 000 caractères au maximum) précisant le titre de la thèse, le sujet de thèse, le projet doctoral et ses enjeux, la problématique, le positionnement théorique, la méthode et les principaux résultats d'ores et déjà obtenus.

IV.2 Prix Master SHS 2020

Pour récompenser et valoriser les meilleurs travaux de mémoire en Master, le Colloque International de Libreville lance le Prix Master SHS 2020 dans les domaines des Sciences Humaines et Sociales suivants : Gestion, Psychologie, Sociologie, Géographie.

Renseignements à l'adresse suivants : larsigist@yahoo.fr

V. Calendrier et Frais de participation

III.3 Calendrier indicatif

- Date limite de réception des propositions de communication : **25 décembre 2019**
- Réponse aux auteurs : **25 janvier 2020** au plus tard
- Inscriptions à tarif préférentiel : **du 25 décembre 2019 au 29 février 2020**
- Lieu et date du Colloque : Libreville, Institut National des Sciences de Gestion, **26 mars 2020**

III.4 Frais d'inscription

- Jusqu'au 29 février 2020** :
Chercheurs 67 000 FCFA soit 100 euros ; Doctorants et étudiants : 25 000 FCFA
Chercheurs, membres de l'APCIL² : 40 000 FCFA
- A partir du 1^{er} mars 2020** :
Chercheurs 100 000 FCFA soit 150 euros ; Doctorants et étudiants : 30 000 FCFA

Adresse de soumission : larsigist@yahoo.fr

Comité d'organisation

Pierre Daniel INDJENDJE NDALA, Directeur du LARSIG (Gabon) ; **Sabine GUIMBI**, INSG (Gabon) ; **Lydie MAVIOGA**, LARSIG (Gabon) ; **Doudjinan ROMASSINGARAL**, Ingénieur informatique et base de données, LARSIG (Gabon) ; **Doris Elvire MATAMBA**, Ingénieur informatique Webmaster et DBA (Gabon).

Comité scientifique

Bruno AMANN, Mohamed BAYAD, Adda BENSLIMANE, Mathieu CABROL, Emmanuelle CARGNELLO-CHARLES, Jean Marie COURRENT, Alain DESREUMAUX, Alain FINET, Nourredine GUEHAIR, Birahim GUEYE, Jacques JAUSSAUD, Pierre-André JULIEN, Emmanuel KAMDEM, Zino KHELFAOUI, Abdellatif MAHAMAT TAHA, Jean Paul MAMBOUNDOU, Alain Charles MARTINET, Bachir MAZOUZ, Liliane MBAZOGUE, Ababacar MBENGUE, Jean MOUSSAVOU, Gwenaëlle ORUEZABALA, Marielle Audrey PAYAUD, Yvon PESQUEUX, Catherine PEYROUX, Jean-Michel PLANE, Bertrand SOGBOSSI BOCCO.

Coordonnateur Général du CIL : Simon G. PETER

**Les communications acceptées et assorties de la présence au Colloque
seront créditées de 12 CECT / 12 ECTS
La participation au programme doctoral sera créditée de 4 CECT / 4 ECTS**

² APCIL : Association pour la Promotion du Colloque International de Libreville